

# Compte-rendu du Conseil d'Administration

## Lundi 3 Juin 2024 à 19H.30

**Présents :** Michel AUDOUARD, Alain BANDRIER, Céline COLAS, Hélène COUTANCEAU, Patrick GAUTIER, Frédéric GOUE, Stéphane GOURSEAU, Chantal GROLLEAU, Christophe KLEINHANS, Dominique MARCHAND, Jean François NGOME, Thomas PERTUS, Philippe RAFFOUX, Jean Pierre TOURNIER, et Mikaël VIRE.

**Salariés :** Pierre DAVID et Carole LACROIX.

**Excusés :** Xavier COURCAUD et Geoffroy LEMBERT Karel DUBOIS, Patricia GOUÉ et André TRUS.

Début de la séance à 19H40

Ordre du jour :

1. Préparation de l'assemblée générale
2. Rapport des Commissions
3. Examen des vœux
4. Récompenses
5. Questions Diverses

Michel fait une présentation du PowerPoint qui sera diffusé à l'Assemblée Générale du 15/06/2024 à St Hilaire de Villefranche.

Patrick informe qu'il faudra élire un binôme à l'AG pour représentation à la Ligue. Une femme et un homme pour être candidats au Conseil d'Administration de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

S'ils sont élus, Hélène et Patrick présentent leurs candidatures.

Michel reprend la main sur le mémento et fait la lecture des comptes-rendus des Commissions et les membres du CA apportent quelques modifications et corrections.

Commission Développement, il a été constaté que très peu de membres du CA étaient présents à la manifestation « Coupe 17 HandEnsemble ». Il apparaît que pour les manifestations exceptionnelles du Comité, il est nécessaire d'adresser une invitation.

Petit rappel, sur les envois des manifestations mettre en plus des clubs et des salariés, les membres du CA.

Commission Sportive, il est fait le point sur les accessions et les relégations.

En Pré-Régionale Masculins : St Hilaire / St Jean monte et Pons / Gémozac 2 descend en Excellence Départementale Masculins.

En Excellence Départementale Masculins :

Pons / Gémozac 3 monte en PRDM.

En Pré-Régionale Féminines : Atlantique Seudre monte.

Michel propose un changement sur les Coupes 17 Jeunes, elles seront sur la même formule que les séniors la saison prochaine.

Les inscriptions, comme la saison dernière, seront obligatoires pour ceux qui ont une équipe en championnat.

L'Assemblée Générale de rentrée sera le Vendredi 6 Septembre à SAINTES (salle de réunions).

Questions diverses : Patrick demande, qu'elle est la sanction que la sportive a pris sur le match des -13M Pons / Gémozac 2 contre Saintes. Sur la fraude à la feuille de match, le Conseil d'Administration prend la décision de mettre match perdu pour Pons / Gémozac et amende financière de 50 €uros.

Le CA a pris fin à 22H00 suivi du repas.

Alain BANDRIER  
Secrétaire de séance

Patrick GAUTIER  
Président